



La douane et l'entreprise

SUR-MESURE

INTER ENTREPRISE

Objectif de formation

Connaître la réglementation douanière

Programme

Pourquoi dédouaner ?

Savoir naviguer dans la base réglementaire

Différencier les échanges intra-UE et extra-UE

Les obligations déclaratives et la procédure de dédouanement

Déterminer le classement tarifaire des marchandises

Structure - règles de classement - aides au classement - la validation douanière via le RTC

Déterminer l'origine des marchandises

Les règles d'origine non préférentielle et préférentielle - les justificatifs d'origine - les statut d'exportateur agréé versus le statut d'exportateur enregistré dans la base REX - l'aide de la douane : le RCO et l'IMF

Déterminer les valeurs à déclarer en douane

Les différentes valeurs - les éléments taxables et non taxables - les différentes méthodes d'évaluation - quid des gratuits

Accéder à la réglementation douanière afférente aux marchandises

Connaître les formalités à remplir, les mentions obligatoires sur facture - les droits et taxes à l'entrée en UE, à l'entrée dans les pays clients - les marchandises réglementées

Justifier les ventes en exonération de TVA

La nouvelle notion d'exportateur du CDU - réaliser des économies grâce aux facilités douanières et fiscales - les régimes douaniers particuliers, les régimes de transit et autres facilités fiscales - comment ne pas avancer la TVA à l'import

Optimiser le dédouanement des marchandises

Vers le nouveau dédouanement centralisé communautaire - l'Opérateur Économique Agréé

Synthèse des nouvelles mesures du nouveau Code des douanes de l'Union

Infos pratiques

Type de formation

Formation continue

Public cible

Direction générale, directeurs(trices) administratifs(tives) financiers, comptables, tous collaborateurs des services financiers, achats, ADV, logistiques, douanes.

Durée

2 Jours dont 14 Heures en centre

Tarif(s) net de taxe

820 € par stagiaire

Adresse

Site de Rennes/Bruz
Campus de Ker Lann,
6 Rue des frères Montgolfier, BP
17201

35172 Bruz

<https://www.cci-formation-bretagne.fr/ille-et-vilaine>

Les points forts de la formation

- Intervenant expert en douane
- Petit groupe qui favorise l'individualisation
- Formation pragmatique et opérationnelle, alternant apports de connaissances, cas pratiques, études de documents et échanges d'expériences
-

Les conditions d'admission

Prérequis

Aucun pré-requis

Le parcours de formation

Objectifs pédagogiques

Maîtriser les obligations déclaratives et la procédure de dédouanement. Acquérir les techniques indispensables pour optimiser vos opérations de dédouanement. Maîtriser les 3 notions essentielles pour le traitement douanier des marchandises (espèce, origine et valeur). Optimiser les coûts et les délais de vos opérations à l'international. Connaître les obligations douanières et fiscales des entreprises et les moyens de les satisfaire.

► PRÉSENTIEL

Modalités d'évaluations

Dans le cadre de notre process qualité, évaluation systématique des éléments acquis en fin de formation.

Modalités pédagogiques

Approche interactive : Mise en situation. Utilisation des cas concrets de l'entreprise. Formation dynamique et participative. Support écrit.

Date et mise à jour des informations : 29/02/2024

Extrait de la description de la formation. Consultez l'intégralité des informations relatives à cette formation sur notre site internet www.cci-formation-bretagne.fr

Les sessions



Bruz

- 10 et 11 octobre 2024

Contacts



TANDONNET Diane

diane.tandonnet@ille-et-vilaine.cci.fr

CCI Formation Ille-et-Vilaine - Site de Ker Lann - N° SIRET 130 022 809 00011 - N° d'activité 53351000435
Campus de Ker Lann, 6 Rue des frères Montgolfier, BP 17201 - 35172 Bruz
Tél. : 0299054545 - cci.formationcontinue@fac-metiers.fr - <https://www.cci-formation-bretagne.fr/ille-et-vilaine>